

DIEU - PATRIE - FAMILLE

GAZETTE DES CAMPAGNES

Editeurs-Propriétaires: FORTIN & FILS "Autorisée comme envoi postal de la seconde classe" "Ministère des Postes, Ottawa" Directeur: L.-de G. FORTIN

Série II. Vol. 9 — No 20

Sainte - ANNE - de - la - POCATIERE, (Kamouraska)

Jeudi le 30 mars 1950

A L'OCCASION de L'ANNEE SAINTE — 1950 —

La Cantoria Calixa Laballée de Sainte-Anne de la Pocatière exécute

Les Sept Paroles du Christ

CANTATE SACREE pour SOLI, CHOEUR et GRAND ORGUE de THEODORE DUBOIS

Orgue:

Choral, "O homme, pleure tes péchés" J. Sébastian Bach.

SOLISTES

MARTHE FORTIN, SOPRANO
Gérard DALLAIRE, M. D., TENOR
HENRI GENEUX, BARYTON.

INTRODUCTION

O vos omnes qui transitis per viam, attendite, et videte si est dolor sicut dolor meus. Posuit me Dominus desolatam, tota die moerore confectam; ne vocetis me Noemi, sed vocate me Mara.

O vous tous qui passez par le chemin, considérez et voyez s'il est une douleur comme ma douleur. Le Seigneur m'a posée dans la désolation, tout le jour il m'a accablée de douleur; ne m'appelez plus Belle, appelez-moi Amère.

SOLO DE SOPRANO

PREMIERE PAROLE

PATER, DIMITTE ILLIS, NON ENIM SCIUNT QUID FACIUNT... Et dicebant omnes: Reus est mortis; tolle, tolle, crucifige eum. Sanguis ejus super nos et super filios nostros!... Crucifixerunt Jesum et latrones, unum a dextris et alterum a sinistris.

Père, pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font... Et tous disaient: il a mérité la mort, enlevez-le, enlevez-le, crucifiez-le. Que son sang soit sur nous et sur nos enfants!... Ils crucifièrent Jésus et les larrons, l'un à droite et l'autre à gauche.

TENOR ET CHOEUR

DEUXIEME PAROLE

HODIE MECUM ERIS IN PARADISO, AMEN, AMEN, DICO TIBI... Domine, memento mei cum veneris in regnum tuum.

Aujourd'hui tu seras avec moi dans le paradis, en vérité, en vérité, je te le dis... Seigneur, souvenez-vous de moi quand vous serez arrivé dans votre royaume.

TENOR, SOPRANO ET CHOEUR

TROISIEME PAROLE

MULIER, ECCE FILIUS TUUS... Stabat Mater dolorosa, juxta crucem lacrymosa, dum penderat Filius... Qui est homo, qui non fleret, Christi Matrem si videret in tanto supplicio?

Femme, voilà votre Fils... Elle se tenait, Mère pleine de douleurs, et couverte de larmes, au pied de la croix où son Fils était suspendu... Quel est l'homme qui ne pleurerait, en voyant la Mère du Christ dans un tel supplice?

BARYTON, SOPRANO,
TENOR ET CHOEUR



QUATRIEME PAROLE

DEUS MEUS, UT QUID DERELIQUISTI ME?... Omnes amici mei dereliquerunt me; praevaluerunt insidiantes mihi; tradidit me quem diligebam... Vineam meam electam, ego te plantavi; quomodo conversa es in amaritudinem ut me crucifigeres?

Mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné?... Tous mes amis m'ont abandonné; leurs embûches ont prévalu contre moi; celui que j'aimais m'a trahi... Ma vigne chérie, je t'ai plantée; comment t'es-tu changée en amertume au point de me crucifier?

SOLO DE BARYTON

CINQUIEME PAROLE

SITIO!... Judaei praetereuntes blasphemabant eum, moventes capita sua et dicentes: Vah? qui destruis templum Dei, si tu es Christus, Filius Dei, descende nunc de cruce, ut videamus et credamus tibi. Si tu es Rex Judaeorum, salvum te fac.

J'ai soif?... Les Juifs qui passaient le blasphémaient, remuant la tête et disant: Vah! toi qui détruis le temple de Dieu, si tu es le Christ, Fils de Dieu, descends maintenant de la croix; que nous le voyions, et nous croirions en toi. Si tu es le Roi des Juifs, sauve-toi toi-même.

BARYTON, TENOR ET CHOEUR

SIXIEME PAROLE

PATER, IN MANUS TUAS COMMENDO SPIRITUM MEUM... Pater meus es tu, Deus meus, susceptor salutis meae... In manus tuas commendo spiritum meum.

Père, je remets mon âme entre vos mains... Vous êtes mon Père, vous êtes mon Dieu, vous êtes mon Sauveur... Je remets mon âme entre vos mains.

TENOR ET CHOEUR

SEPTIEME PAROLE

Et clamans Jesu voce magna dixit: CONSUMMATUM EST!... Et inclinato capite, tradidit spiritum... Erat autem fere hora sexta; obscuratus est sol, et tenebrae factae sunt in universam terram; velum templi scissum est; omnis terra tremuit; petrae scissae et monumenta aperta sunt... Prière: Adoramus te, Christe, et benedicimus tibi, quia per sanctam crucem tuam redemisti mundum.

Et jetant un cri, Jésus dit à haute voix: Tout est consommé... Et inclinant la tête, il rendit l'esprit... C'était à peu près la sixième heure; le soleil fut obscurci, et les ténèbres se firent sur toute la terre; le voile du temple se déchira, toute la terre trembla, les pierres se brisèrent et les sépulcres s'ouvrirent... Prière: Nous vous adorons, ô Christ, et nous vous bénissons, parce que, par votre sainte Croix, vous avez racheté le monde.

SOPRANO, TENOR ET CHOEUR

FINALE CHOEUR

L'église de SAINT-PASCAL, le 31 mars.

L'église de L'ISLET, Lundi Saint, le 3 avril.

L'église de ST-ALEXANDRE, Mardi Saint, le 4 avril.

Collège de STE-ANNE, Vendredi Saint, 7 avril.

— à 8h. 15 précises. —

DIRECTEUR ARTISTIQUE: Jean ANCTIL

COMMENTATEUR du TEXTE BIBLIQUE: Armand DUBE, ptre.

ORGANISTE: Alphonse FORTIN, ptre.

Société Historique de Kamouraska

Choses d'Autrefois

Nous commençons aujourd'hui la publication d'un poème héroï-comique: "La Charliboyade". Cet écrit a été inspiré par un événement local: la lutte très vive que se sont livrée les marguilliers et les notables de la paroisse de Kamouraska vers 1830.

Ces derniers, dans un moment de ferveur démocratique, ont voulu supplanter les marguilliers dans leurs fonctions administratives. Leur projet, tout grand qu'il fût, rencontra une vive opposition de la part du sacristain *Charlis Bois*. Grâce au dévouement sans réserve à l'ordre établi dont fit preuve l'illustre bedeau, la victoire resta aux marguilliers.

M. Jean-Baptiste Dionne, notaire à St-Pascal, de 1830 à 1871, apprit les détails de cette lutte de son grand ami et protecteur, le curé Varin. Il y trouva tant de détails amusants qu'il s'efforça d'immortaliser le héros de la querelle, le dévoué fonctionnaire de l'autel, *Charlis Bois*, dans "la Charliboyade".

POEME HEROI-COMIQUE EN TROIS CHANTS.

LA CHARLIBOYADE.

Illustre Charlibois, aux fastes de notre âge
Inscrivons ta valeur et ton rare courage!
Le mérite toujours a ses admirateurs
Et la gloire partout couronne les grands coeurs!
Jadis un grand prélat, décoré de la mitre,
Fit placer dans un chœur un énorme pupitre,
En dépit des efforts d'un chantre dangereux,
Aidé de bataillons et vaillants et nombreux.
Ses exploits près des tiens sont des jeux de l'en-

Ton bras vient de prouver ce que ma plume avance.
Toi qui fis établir les droits des marguilliers,
Défis une cabale et sauva tes paniers,
La déesse aux cens voix te nomme et te proclame
Au bruit de tes hauts faits je me sens tout de

Muse des grands combats, du céleste séjour
Descends, dis-moi comment se passa ce beau jour:
Qu'échauffé de tes feux, ravi de ton délire,
Tout s'émeuve et frémissse aux accents de ma lyre!

Naguères le pouvoir et tous les citoyens
Laisaient aux marguilliers, *autant nouveaux*
(qu'anciens).

Le droit d'administrer l'oeuvre de la fabrique,
Sans que ce vieil usage eût causé de réplique;
Mais voici qu'en ces temps où l'on veut tout

Une si sage chose on tenta d'abroger:
Pour élire chaque an les officiers comptables,
Avecque les *anciens* on voulut les *notables*.
Le peuple en tout cela se serait démenti
Si ce nouveau projet n'eût trouvé son parti.

On parcourt les maisons pour amasser des forces
On promet mer et monde, et l'on tend mille

Après plus de six mois de préparation,
A l'assemblée on va sans invitation.
Les marguilliers craignant qu'on défonce la porte
Dedans la sacristie admettent la cohorte.

Le *notable* escadron s'avance avec fierté,
Exigeant qu'on le traite avec égalité.
L'un offre ses raisons et l'autre sa supplique,

On argue, on riposte, on rétorque, on réplique;
Chacun pousse son mot, chacun fait de son mieux,
Et de mille arguments on se bouche les yeux.

La Discorde à ce bruit vient mêler ses alarmes;
Partout aux champions elle montre des armes;
Dans sa rage de mal, elle veut qu'un combat
De l'objet discuté termine le débat.

A ce nouvel aspect, presque tous ont frémi;
Les *notables*, pourtant, ont un air affermi,
Tandis que les *anciens*, ennemi du désordre,
Veulent sans coup férir maintenir l'ancien ordre.
Et que les plus peureux, appuyés sur le mur,
Visent à se ranger du côté le plus sûr.
O notabilités! vous comptiez sur le nombre;
Vous n'aviez donc pas de *Charlis* la grande ombre,
Qui, ferme devant vous, narguant vos bataillons,
Se moquait tout le temps de vos cris furibonds!

Charlis! depuis trente ans, selon l'antique usage,
Coupe le pain bénit, puis en fait le partage:
C'est de lui qu'on reçoit les *morceaux*, les *cousins*;
A la part qu'il s'en fait il a des droits certains.

On ne peut du héros parler sans qu'on mentionne
Le *beau lot de paniers* que sa charge lui donne;
Car *Charlis* sans paniers, c'est la Parque sans rouet,
Cupidon sans son arc, Automédon sans son fouet!
Les paniers de *Charlis* sont donc inséparables!
Ils sont là, voyez-les, arrangés sous les tables:
Paniers pour les cousins, paniers pour les morceaux
Paniers des grands galas, paniers un peu moins

Chacun a sa journée et chacun a sa place;
Le maître seul y voit... Qui donc aurait l'audace,
Du plus petit des doigts, d'y toucher seulement?
Tant *Charlis*, sur leur sort, veille jalousement.
Toujours, depuis trente ans, on le trouve à son

A tout contradicteur prêt à donner riposte.
Fidèle à ses amis comme à ses fonctions
Il vit pour son devoir et nos traditions.
Il verrait sans broncher crouler toute la terre!
Quel *notable* opposer à pareil adversaire?

Décès de M. J.-B. Plourde

Mercredi le 22 mars, décédait à l'Islet, chez son fils, le Dr Gérard Plourde, sieur Jean-Baptiste Plourde, époux de dame Régina Guy.

M. Plourde était âgé de 81 ans, et 6 mois. Marchand à Rivière-Ouelle pendant de nombreuses années, M. Plourde demeurait à l'Islet depuis environ un an. M. Plourde avait été à Rivière-Ouelle un homme très influent et très estimé.

Outre Mme Plourde, le disparu laisse pour pleurer sa perte cinq filles et trois fils: Mme Albert Hudon (Marguerite), de Malartic; Mère Ste-Léopoldine, de la Congrégation Notre-Dame de St-Romuald; Soeur A.-M. Plourde, s.g.m., supérieure à l'hôpital Notre-Dame de Montréal; Mlle Gabrielle, de l'Islet; Mme G. Fafard, (Blanche), de Windsor Mills; le Dr Gérard, chirurgien-dentiste, de l'Islet; Guy, employé des C.N.R.; de Ste-Anne, et René, électricien, de Noranda; ses belles-filles, Mme Gérard Plourde, Mme Guy Plourde et Mme R. Plourde; ses gendres, M. Albert Hudon et M. G. Fafard. Lui survivent aussi dix petits enfants.

Le service a été chanté lundi, le 27 mars, à l'Islet. Puis un convoi a transporté la dépouille à la Rivière-Ouelle où il y eut un libéra et inhumation au cimetière paroissial.

Nos condoléances à la famille.

Congrès des Hebdomadaires de Langue Française à Québec

Une cinquantaine de journaux hebdomadaires de la province étaient représentés au congrès semi-annuel de l'Association des hebdomadaires de langue française au Canada, tenu à Québec vendredi et samedi les 24-25 mars, sous la présidence de M. Adrien Bégin, de Lévis.

Trois séances d'études ont été tenues au Château Frontenac au cours desquelles les délégués ont adopté diverses résolutions, les rapports des divers comités et le texte de la nouvelle constitution de l'association.

On a décidé de changer le nom du groupement qui était connu, depuis 1936 comme "Association des hebdomadaires canadiens-français"; cette association groupe les hebdomadaires de langue française de tout le Canada et compte aujourd'hui 70 membres. Un véritable record a été connu cette année en groupant 99% des hebdomadaires de la province dans l'association.

Le ministre du travail de la province, l'hon. M. Antonio Barrette a reçu les directeurs de l'association à un souper vendredi; peu après le groupe se dirigeait vers le bureau du premier ministre au parlement.

CHEZ M. DUPLESSIS.

L'hon. M. Maurice Duplessis a reçu les journalistes avec beaucoup d'amabilité et la réunion n'eut rien d'officiel. Chacun conversa avec le premier ministre qui s'est dit heureux de ce contact avec les journaux hebdomadaires de la province.

"Je sais toute l'importance de la presse hebdomadaire, dit M. Duplessis qui ajouta aussi: "on me souligne qu'il s'agit surtout de la presse rurale, c'est dire que je peux vous comprendre davantage encore.

"La presse hebdomadaire remplit un rôle indispensable et je m'intéresse à chacun de vos journaux suffisamment pour savoir que vous remplissez admirablement bien votre devoir. Vous avez le respect de l'autorité et c'est ce qui compte le plus dans les temps présents.

"Un confrère avait glissé cette opinion que l'on peut aimer ou ne pas aimer l'autorité établie mais que l'on devait la respecter, ce à quoi le premier ministre surenchérit: "En effet, dit-il, nous irions à l'anarchie totale si on devait accepter que l'on ne respecte ni l'autorité des juges, ni de la police ni du gouvernement établi. Et à ce propos je tiens à féliciter la presse hebdomadaire qui manifeste toujours son respect à l'autorité établie".

A cette réunion au bureau du premier ministre, on remarquait les honorables Antonio Barrette, ministre du travail, Paul Sauvé, ministre de la Jeunesse et du bien-être social, MM. E.-J. Chartier, député de St-Hyacinthe, F. Gatién, député de Maisonneuve, Daniel Johnson, député de Bagot et conseiller juridique de l'association, les membres du bureau de direction, MM. Adrien Bégin, Lévis, président, Gérard Brady, Drummondville, premier vice-président, Gérard Légaré, Rimouski second vice-président, Lionel Bertrand, M.P. secrétaire-trésorier, Ernest Gagné, St-Justin, ex-président, Harry Bernard, St-Hyacinthe Aimé Gagné, Arvida, Dr. J.-E. Gervais, Joliette, Albert Wallot, Valleyfield, C.A. Robidoux, Waterloo Edouard Hains, Granby, Raymond Douville, Trois-Rivières.

Trois concours seront organisés chez les hebdomadaires cette année. Le premier accordera des trophées et prix aux meilleurs journaux, jugés selon leur présentation typographique et leur rédaction, ce pendant qu'un trophée et trois prix en argent seront accordés par l'Association des Brasseries pour "la meilleure initiative lancée" au point de vue civisme, tourisme, artisanat etc., au cours de l'année.

Un troisième concours est ouvert pour le meilleur article en faveur de l'entreprise privée.

Les hebdomadaires ont adopté une résolution de remerciement à l'endroit des officiels de T.C.A. pour la courtoisie accordée à l'endroit des délégués de l'association à Rome, le mois dernier.

On a décidé que le prochain congrès annuel sera tenu dans la région des Cantons de l'Est, au cours de l'été ou au début de l'automne prochain.

L'Association a chaleureusement félicité son secrétaire, M. Lionel Bertrand, M.P. qui a été élu vice-président de la presse catholique mondiale lors du congrès de Rome; M. Bertrand avait été choisi comme président de la délégation canadienne qui représentait dix sept des principaux journaux catholiques du pays.

Gérard Brady, Drummondville.



On pourra entendre le célèbre chœur *Les Disciples de Massenet* au cours de cinq émissions spéciales que le réseau Français de Radio-Canada leur a offertes afin de les aider à défrayer leur prochain voyage en Europe. Ces cinq émissions seront entendues le dimanche soir, de 7h.30 à 7h.45, à compter du jour

de Pâques. A la fin de mai, grâce encore à la collaboration de Radio-Canada, *Les Disciples de Massenet* participeront au grand Festival international de Lille, France. Le directeur du chœur, comme on le sait, est Charles Goulet (au centre).

Nous Voilà !!!

Page étudiante (Facultés d'Agriculture et des Pêcheries)

Portrait de Benoit Lavigne

Benoit Lavigne, ce nom en dit beaucoup plus long
Que des lignes et des lignes d'une éloquenté
description.
Si vous ne voulez m'en croire, tous les salons
Du grand Ste-Anne et des environs
Diront avec fierté "Voici un de nos habitués, no-
tre plus beau joujou".
Ne voulant pas laisser sous le boisseau un tel
flambeau,
Tous les étudiants l'élirent à un poste bien haut.
Eh! oui, vous le savez tous, de notre association
il est le président.
La classe de quatrième, fit donc pour une fois,
grande preuve de jugement,
Lorsqu'après quelques jours à peine parmi nous,
Elle le choisit, à l'unanimité, son représentant.
Enfin, lorsqu'au lendemain d'une nuit de social
labeur,
Dès l'Ave Maria, préludant à la classe le sommeil
pressant, ferme sa paupière
Avec une paternelle indulgence, notre bienveillant
professeur
Redit avec le poète "Rien n'est plus beau qu'un en-
fant qui s'endort en faisant sa prière".

Portrait de Benoit Lavigne



Nous doutons vous apporter du nouveau par la présente description, en effet, qui ne connaît pas Ben et ses vastes activités sociales?

C'est sous le signe du taureau que monsieur Joseph-Eloi-Benoit Lavigne perça parmi les astres. M. Lavigne a déjà à son crédit une grande renommée et je suis sûr que les citoyens de St-Edouard-de-Gentilly sont fiers d'avoir pondu un tel oeuf.

Dès son jeune âge, notre président a su puiser toute une mine de science, voici le résumé de ses études pré-universitaires: Après avoir fréquenté la petite école de son village natal, il poursuivit ses études scientifiques et commerciales chez les Frères du Sacré-Coeur à Granby. Il prit les Brevets Complémentaires et Supérieurs, nouveaux à l'école normale du même endroit. A l'âge de 17 ans, il endossa la toge de professeur pour une période de deux ans, et tout en enseignant, il fréquenta les cours du B. Péd. de l'Institut pédagogique St-Georges. Ensuite vinrent 6 mois d'études philosophiques au Séminaire de Trois-Rivières, une job à la Bourse de Montréal, une autre job comme "Débardeur", et voici qu'il s'invagine à la Faculté un beau matin de septembre 1946 sur les petites heures. (Entraînement qui lui fut très utile par la suite).

Comme vous voyez, monsieur Lavigne a su se mouler dans la matrice scientifique, peu s'en fallut pour qu'on lui décerne son B.Sc.Agr. dès son arrivée à Ste-Anne.

Notre as a dévoilé durant ces quatre dernières années, un esprit très avisé et habitué à saisir les reliefs... de la science. Aussi, il remporta royalement le prix de mathématiques et apporta une concurrence effrénée pour le prix de fumier, preuve que ses aptitudes sont très variées.

Il céda au côté social et au sport une large partie de ses loisirs, aussi nous l'avons vu souvent filer comme un bolide à la recherche d'une planète inexplorée, et revenir au serein, avec un surplus d'affection, tout fier d'avoir non seulement exploré le nouveau satellite, mais de jouer maintenant le rôle de planète principale.

M. Lavigne prend cette année une spécialisation en économie; aussi doit-il sacrifier des crédits à

Un témoignage dont nous sommes fiers

Dimanche, le 26 mars, le Journal "La Patrie" publiait le récit de "l'Excursion de Botanique Marine à Trois-Pistoles" sous le titre "Les plantes marines". A cette occasion, l'abbé Ovila Fournier, directeur général des C.J.N., faisait l'éloge d'un de nos professeurs le Dr. Elzéar Campagna, D.Sc. Il nous fait plaisir de reproduire ici le texte de l'abbé Fournier. Nous sommes heureux de voir l'estime dont jouit à l'étranger ce vétéran de notre Faculté. Tous les élèves, il va sans dire, partagent l'opinion du directeur des C.J.N.; ils profitent de l'occasion pour témoigner leur reconnaissance à l'égard du Dr Campagna.

Chers amis,
Nous sommes très heureux avec le concours de la "Patrie" du dimanche d'offrir aux lecteurs de notre chronique le texte complet d'un rapport d'excursion sur les grèves près de Trois-Pistoles (Témiscouata). Tous ceux qui vivent en Gaspésie ou le long des rives du Saint-Laurent, de même que les naturalistes qui connaissent le docteur Campagna, par ses écrits ou son enseignement, reconnaîtront l'action si pénétrante, comme si heureuse, qu'exerce ce pédagogue averti auprès de la jeunesse. Apôtre de l'histoire naturelle, M. Campagna est un animateur de grande classe, un "allumeur d'âmes" qui fait connaître par la parole et par la plume nos ressources naturelles et invite à les protéger.

Nous suggérons aux membres des Cercles de conserver ce texte dans leur cahier de découpages. Ceux qui suivront les cours d'été de Grande-Rivière ou feront des herborisations en eau saumâtre ou en eau salée trouveront dans le texte de cette chronique des renseignements de première valeur.

.....L'abbé Ovila Fournier,
directeur général des C.J.N.
(La Patrie Dimanche 26 mars 1950)

Chronique étudiante

C.H.G.B., Ste-Anne, ce soir, 21 mars, la Société d'Histoire Naturelle de la Pocatière présente son programme "Histoire Naturelle sur les ondes". M. Camille Laverdière, étudiant, a l'honneur d'être le premier conférencier. Il en profite pour éclaircir les mystères des "cavernes de la Montagne du Collège". Avez-vous remarqué comme notre Cam, ce soir-là avait une petite voix qui "nous rendait mal". Sans doute, tous les croque-mitaines, tous les monstres créés par l'imagination "des petits vieux à dents jaunies" s'enfuirent à jamais de "ces cathédrales en petit... où les saints barbus de lichens, grelottent sous leur bure dans un calme vespéral". Chose certaine, en tout cas, Camille a mis à jour un de ses filons de poésie dont nous parlait récemment Maurice.

Le lendemain, nos yeux contemplaient une merveille d'un autre genre: une merveille de statistique. Le Secrétariat de la Faculté remettait enfin aux Finissants le résultat de leur premier semestre. Ce rapport était quelque chose de "pensé". Pendant des semaines, on essaya toute une série de classements. Un tel, premier aujourd'hui, se voyait rendu à la queue le lendemain. La justice avait tout simplement mis la hache dans les fausses bases d'appréciation de la veille. Pauvre justice, comme elle a dû "bûcher". Il lui fallait trouver un barème équitable, permettant de mettre sur un pied d'égalité 12 élèves orientés dans 3 branches différentes. Heureusement, vint à son aide une autre grande vertu: la statistique. Elle permit la découverte du "334". Ce chiffre, déclaré égal à la somme des points gagnés par les élèves de quatrième, au cours de leur dernière partie de l'année académique 1949-50, donna lieu à l'ultime et immuable classement, père de Triplets de premiers de classe.

Dire, que même après explications, on compte encore des entêtés, s'obstinant à ne pas reconnaître le bon sens et l'équité de ce chef-d'oeuvre statistique. Espérons, que l'heure d'électricité de Vendredi matin a produit un effet bienfaisant sur leurs cerveaux.

S'ils ne sont pas mieux "alors", on leur fera diriger un petit combat Lacordaire. "Alors" ils verront la difficulté de donner des points et de

notre mère "Agronomie" pour instiguer les autorités vers sa belle-mère "Pêcherie". Espérons qu'un tel bouleversement du fanatisme agronomique, lui ouvrira les portes d'une carrière remplie de succès.

Sylvio Bourget, 4 agr.

trouver des premiers. "Alors", ils cesseront de critiquer.

A propos de la soirée Lacordaire, je n'ai parlé que du combat. "Alors", je vais parler du reste. En plus du débat "en règle", les cosaques du Général Popoff exécutèrent de très touchantes mélodies. Monsieur Coulombe étudiant au cours moyen, leur fit quelque peu concurrence, en interprétant de fort jolies chansons. Une troupe du cours moyen joua un sketch comique. Les rires et les applaudissements de l'assistance nous autorisent une appréciation des plus louangeuses à l'endroit des acteurs. M. l'abbé Bernier, finit la soirée en présentant deux films. L'un vantait notre Ecole d'Agriculture, et l'autre nous renseignait sur l'industrie du sucre d'érable. C'était un succès de l'abbé Maurice Proulx.

Puis samedi matin, nous étions de nouveau dans les patates. Pour la dernière fois, puisqu'il s'agissait de l'examen final.

Excursion de botanique marine à Trois-Pistoles

(suite)

2. — La zone dénudée.

La zone dénudée fait suite à la précédente; elle est caractérisée par l'absence de végétation. Les rares plantes qu'on y rencontre poussent dans des cuvettes d'eau protégées par les crans et oubliées par la marée descendante. C'est dans cette zone que l'action des vagues se fait le plus sentir. Des crans de tuf lavés et polis et une étendue de glaise vaseuse composent le substratum de cette zone.

Dans les cuvettes nous avons rencontré des *Enteromorpha*, algues vertes en filaments, des bases de *Fucus edentatus* et de *Fucus vesiculosus* et quelques autres algues telles que:

Scytosiphon lomentaria (algue brun foncé formée de tubes en forme de fouets).

Nemalion multifidum (algue de couleur noirâtre ayant l'apparence de vers, plus ou moins disposés en spirales).

Petalonia Fascia (algue brune filamenteuse).

Il y a enfin deux algues crustacées qui poussent sur les roches; ce sont:

Lithothamnium Lenormandi (algue crustacée rose pastel), et *Ralfsia verrucosa* (algue brun olive).

3. — La zone des Fucus.

La zone des Fucus, située entre la zone dénudée et la zone des Laminaires, est caractérisée par deux sortes d'algues brunes: d'abord, les plantes de la famille des *Fumacées* qui la recouvrent sur sa plus grande partie; mentionnons *Ascophyllum nodosum* et divers *Fucus*, *Fucus vesiculosus* et *Fucus edentatus*; en second lieu viennent quelques espèces de *Rhodophycées* ou algues rouges. Signalons entre autres une plante ayant l'aspect de fines draperies: *Porphyra umbilicalis*; d'autres, incrustées de calcaires, telles *Corallina officinalis* et *Lithothamnium Lenormandi*... Mais les fucus sont toujours présents, ici et là; sur leur thalle, pousse une algue fine: *Pylaiella littoralis*... Mentionnons encore de beaux et nombreux spécimens que nous foulons au pied sur le sable: *Phycadris rubens*, provenant de la zone qui ne se découvre pas à marée basse; ils sont ici en dehors de leur habitat.

A part les plantes déjà énumérées, on trouve une faune très intéressante que la pluie nous a empêchés d'observer à loisir. Les moules sont à l'honneur; on voit *Mytilus edulis* ou Becs de Corneilles; ensuite, les Littorines ou *Littorina rudis* ou encore les *Bourgots* dont la coquille est en forme de tire-bouchons, ceux-ci se tiennent dans les flaques d'eau salée, à marée basse.

Les *Fucus* de la zone portent quantité de petits vers blancs ayant l'aspect de petits colimaçons; leur nom scientifique est *Spirorbis borealis*... Ces petits vers ont à peu près 1/8 de pouce de diamètre; ils appartiennent à la classe des *Annélidées*.

On peut voir, en soulevant les roches, des colonies de vers aux mille pattes. Ce sont des sangsues, plus connues sous le nom de "vers de mer" dont le nom scientifique est *Nereis virens*. On marche souvent sur certaines coquilles; ce sont des moules connues sous le nom de *Mya arenaria* ou en français, Myé des sables, vulgairement appelées "Coques".

Cachés sous les Fucus, on peut voir des *Canarus* ou Pucerons de mer, espèce de petites crevettes qui sont très communes.

Toute cette zone était jonchée de plantes qui avaient été transportées de la zone inférieure: la zone des Laminaires que nous verrons à l'instant.

— à suivre —

La Margarine, une menace

Nous revenons sur cette question de la margarine et du beurre, bien à dessein, sans nous excuser, au risque même de nous répéter. Car il y a des faits nouveaux à commenter, des chiffres qui éclairent. Chaque bribe de statistique qui se publie confirme la chose: les cultivateurs canadiens, principalement ceux qui sont engagés dans l'industrie laitière, se sont fait jouer un tour magistral.

Voyons ces chiffres édifiants. Ils sont officiels. Le gouvernement les a donnés aux Communes, en réponse à une question d'un député. "Les Canadiens, a-t-on rapporté, ont mangé 71,992,000 livres de margarine en 1949, et 75 pour cent au moins des graisses et des huiles utilisées pour les fabriquer ont été importées. La consommation de beurre a diminué au Canada de 370,153,000 livres en 1948 à 315,338,000 livres en 1949." Cette différence de 54,817,000 livres de beurre correspond à peu près à la quantité achetée par le gouvernement en vertu de sa politique de soutien des prix et dont une partie, environ 20,000,000 de livres, git présentement dans les entrepôts en attendant d'être revendue à perte. Pour des raisons déjà données ici, nous ne pouvons en avoir contre cette politique de soutien des prix. Dans le cas du beurre, elle a prévenu une dégringolade spectaculaire. Mais nous continuerons de prétendre qu'il n'eût pas été nécessaire de l'appliquer au beurre si la margarine n'était pas entrée en lice. Et nous prétendons aussi que, tant que l'industrie de la margarine jouira d'un traitement de faveur celle du beurre sera, d'une année à l'autre, purement déficitaire. Et c'est ce qui est mauvais: qu'un gouvernement s'oblige à soutenir une production des plus essentielles après lui avoir enlevé toute chance de se soutenir par elle-même.

L'industrie de la margarine reçoit bel et bien un traitement de faveur. Est-il besoin de le démontrer encore une fois? Le seul fait qu'elle a réussi à écouler 71,992,000 livres de son produit au cours de sa première année d'opération l'en accuse carrément. Cherchez une industrie qui puisse obtenir de tels résultats sans une protection toute spéciale. Dans un régime économique normal, toute industrie, quelle qu'elle soit, a la vie dure. Sur le plan local et social, elle doit faire face à une concurrence serrée. Telle firme n'est pas censée profiter des bonnes grâces du gouvernement aux dépens d'une autre. Traitement égal pour tous, chacun pour soi. En matière d'importation ou d'exportation, l'industrie doit se plier aux règlements établis qui visent d'abord à protéger l'industrie et le commerce des gens du pays. Il y a eu, récemment, une infiltration de produits. On l'a vite bloquée. Contre les importateurs qui pouvaient offrir des chemises de fabrication japonaise aux prix de 99 cents et \$1.39 l'unité, on a fait surgir la vieille loi *anti-dumping* qui élève les droits

de douanes à un niveau prohibitif. Nos chemisiers canadiens pourront donc, sans changer un iota de leurs méthodes de production, continuer de faire des chemises avec les moyens qu'ils ont, les vendre à \$4 ou \$5 pièce, payer à leurs ouvriers les salaires exigés, et faire un profit raisonnable. Tout cela est très bien, et bien normal. Mais lorsqu'il s'agit de beurre et de margarine, rien n'est moins normal. On change les poids et les mesures. Le gouvernement sait pertinemment que personne ne peut faire de la margarine sans importer des huiles et des graisses végétales de certaines contrées du sud où la main-d'oeuvre et le coût de production en général, sont excessivement bas. Il réalise bien que s'il permet la fabrication de la margarine ce produit pourra se vendre à bas prix. Il peut deviner que le consommateur, dont on a habilement travaillé l'opinion, se jettera sur la margarine pour économiser quelques sous. Enfin, il est à même de prévoir — on le lui a assez dit — que la margarine fera un tort considérable à l'industrie laitière et aux milliers de cultivateurs qui en vivent. Va-t-il invoquer la loi *anti-dumping* ou quelque autre règlement? Pas du tout. Il efface la seule et dernière barrière qui est l'article de la vieille loi de l'industrie laitière proscrivant toute importation, fabrication et vente de margarine au Canada. Et il se garde bien d'imposer des droits spéciaux sur les importations d'huiles et de graisses végétales destinées à entrer dans la fabrication de la margarine. On dirait qu'Ottawa se livre sciemment à une expérience sur le dos des cultivateurs. Il essaie le poison pour voir s'il est mortel. Après un an, il a en mains tous les chiffres qu'il faut pour tirer des conclusions: "Les Canadiens ont mangé 71,992,000 livres de margarine en 1949, 75 pour cent au moins des graisses et des huiles... etc." Mais il hésite encore. Les officiers du ministère de l'Agriculture commencent à admettre, en parlant du beurre, qu'il y a "une ombre au tableau": la margarine... Le ministre lui-même hésite: "En temps et lieu, dit-il, nous verrons à protéger les cultivateurs contre la menace de la margarine".

Notre conclusion à nous, cultivateurs, est bien tranchée. La margarine est plus qu'une menace, elle a ébranlé pour longtemps le secteur le plus stable de notre industrie agricole. Et, à moins que, à l'instar de Québec, les provinces n'usent de leur pouvoir pour protéger les cultivateurs, ou à moins qu'Ottawa ne fasse courageusement machine arrière, nous n'en sortirons pas de sitôt. Il ne nous reste qu'à presser nos syndicats, et tous les groupements agricoles en général, de protester encore vigoureusement auprès d'Ottawa et de leurs gouvernements respectifs, tant et aussi longtemps qu'ils n'auront pas emporté le morceau. Allons-y rondement. Nous ne demandons pas de faveur, mais un traitement équitable.

Georges-Noël Fortin
(La Terre de Chez Nous)

Conférence de l'abbé Bélanger

Ste-Anne-de-la-Pocatière (D.N.C.)

La population de Ste-Anne-de-la-Pocatière et des paroisses de la région avait le plaisir, dimanche soir dernier, d'assister à une magnifique conférence donnée par M. l'abbé Léon Bélanger, professeur au Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière. M. l'abbé Bélanger a eu le privilège d'assister en décembre dernier à l'ouverture de l'Année Sainte à Rome. Fait digne de mention, c'est aussi l'un des premiers pèlerins de la paroisse et de la région à gagner l'indulgence du jubilé.

La soirée était sous les auspices de la Société St-Jean Baptiste, filiale de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Aux premiers rangs, on pouvait remarquer M. le Dr Elzéar Campagna, président et professeur à l'Ecole Supérieure d'Agriculture; M. l'abbé Roland Michaud, vicaire de la paroisse; MM. Albert Alarie, Eugène Martin, tous deux anciens présidents de la Société; M. Paul-Emile Hudon, secrétaire et tous les directeurs de la Société, anciens et nouveaux. A la partie musicale, l'assistance a eu l'avantage d'entendre "La Chorale des Hirondelles", ensemble mixte de 50 voix d'enfants, dirigé par M. Raymond Gagné, annonceur à C.H.G.B. Mlle Blainville Boulet était au piano d'accompagnement. Les directeurs de cette Chorale de jeunes méritent beaucoup d'encouragement pour tout le dévouement et l'esprit de sacrifices qu'ils déploient afin d'inculquer dans les âmes toutes neuves des jeunes le goût de la bonne musique.

Monsieur l'abbé Léon Bélanger, en prenant la parole, souligne que c'est presque providentiellement, qu'il a pu accomplir ce voyage. C'est, dit-il, grâce au dévouement de certains prêtres de la maison que le voyage a pu s'organiser. C'est ensuite grâce à des moyens de transport modernes et d'un bon confort qu'il a pu se rendre par étapes de Montréal à New-York, puis à Shannon (Irlande), à Londres, puis à Paris, puis à Dijon, pour arriver en Italie et à Rome.

La vue de Rome, le 23 décembre, déjà achalandée par la foule des pèlerins qui affluaient pour la cérémonie de l'ouverture de la Porte Sainte, a créé chez le conférencier une impression de grandeur et de majesté. C'est à raison, nous disait-il, qu'on peut prononcer encore aujourd'hui la parole de l'hymne "O Roma felix". Rome, en effet, avec ses débris des civilisations antiques et tous les vieux souvenirs qu'elle évoque, Rome avec le siège de la chrétienté et la figure rayonnante du représentant du Christ, n'est-ce pas l'heureuse Rome.

M. l'abbé Léon Bélanger a également exprimé l'expression que lui a faite Sa Sainteté le Pape Pie XII "C'est une grandeur qui attire, nous a-t-il dit; durant la célébration du Saint Sacrifice, Pie XII est l'Homme de Dieu extraordinairement recueilli".

Le conférencier a eu l'immense faveur de célébrer sa messe sur les tombeaux des martyrs et des saints à Rome même, puis sur les tombeaux de saint François à Assises, dans la grotte des apparitions à Lourdes et dans la chapelle d'Ars, en face du confessionnal où le saint curé d'Ars a tant fait de conversions. Le prêtre qui célèbre la sainte messe sur des monuments en des lieux aussi privilégiés, nous disait l'abbé Bélanger, n'a pas besoin du spectacle des foules pour ressentir une vive et profonde émotion.

L'assistance a senti pendant tout le temps de l'entretien la somme d'enrichissement spirituel que procure le pèlerinage de l'année Sainte. L'abbé Bélanger a donné à tous le désir de voir Rome.

Monsieur le Dr Campagna a présenté le conférencier en termes élogieux et M. le Dr Albert Alarie, ancien président, a bien voulu le remercier, soulignant qu'il avait gardé les prémices de ses impressions pour les membres de la Société St-Jean-Baptiste qu'il admire et pour la population de Ste-Anne et de la région qu'il estime.

Tous garderont de cette soirée le meilleur des souvenirs. Il est à souhaiter que la Société St-Jean-Baptiste tienne plus souvent des réunions de ce genre; le public aura l'avantage de mieux connaître le travail qu'elle poursuit chez-nous, et partant mieux en mesure d'épauler les réalisations.



Radio-Canada se prépare activement à la télévision. Elle espère pouvoir diffuser ses premiers programmes à Montréal au début de l'automne de 1951. Florent Forget (à gauche) qui était réalisateur à Radio-Collège a été nommé Directeur des programmes de TV, Charles Frenette

(au centre) qui était attaché au Poste CBV à Québec, devient Directeur des services techniques, et André Ouimet, des services techniques de Montréal, devient Assistant du Directeur de la télévision, Aurèle Séguin.

La Farine Robin Hood

Moulue de Blé Lavé

Les terres de la GRANDE-ANSE et DES AULNAIES

par Léon ROY

(Suite)

Joseph (1693-post 1748), qui épousa une fille de Jean-Nicolas Durand: Jean-Baptiste (1695-post 1727), le deuxième fils, semble être demeuré célibataire. Deux autres fils contractèrent mariage à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, où ils s'établirent: Etienne (1704-post 1748) et Joachim (1705-72).

Jean Leclerc-dit-Francoeur père décéda au Port-Joly, à l'âge de 50 ans, et fut inhumé à l'Islet, le 11 janvier 1709. La carte de Catalogne, dressée l'année même de la mort de notre colon, situe la terre de la *Ve le Clert*, entre celles de *Nicola Duran*, au sud-ouest, et de *Chaignan* (sic, Jacques Chouinard), au nord-est. En 1723 (72), un nommé *Francoeur d. leClert*, sans doute un fils du premier concessionnaire, possède là 6 arpens de front, sur 40 de profondeur, chargés des mêmes cens et rentes (que les autres), avec maison, grange, étable, 28 arpens de terre labourable et 4 arpens de prairie. Il devait s'agir soit de l'ainé de la famille, Joseph, ou de son frère Jean-Baptiste, car les deux autres frères se fixèrent à la Pocatière. Cette terre de Jean Leclerc-dit-Francoeur paraît correspondre aux numéros cadastraux actuels suivants: 321, moitié ouest; 322 à 330; et 331, moitié est.

Faute de chirurgien au Port-Joly, Marie-Madeleine Langlois, veuve de Jean Leclerc-dit-Francoeur, agissait comme *sage-femme* (17). De quinze ans moins âgée que son mari, elle lui survécut 32 ans et décéda au Port-Joly, âgée de 67 ans. Elle fut inhumée à l'Islet, le 5 septembre 1741.

Les Leclerc et les Francoeur ne descendent certes pas tous de Jean Leclerc-dit-Francoeur et de Marie-Madeleine Langlois, mais on peut être certain que tous les Leclerc-dit-Francoeur et de Marie-Madeleine Langlois, mais on peut être certain que tous les Leclerc-dit-Francoeur (et vice versa) descendent de ces ancêtres.

Le dernier domaine seigneurial des de Gaspé

L'acte de concession, en 1698 (dont il sera question ci-après), de la terre de Jacques Chouinard, joignant au sud-ouest aux terres qui conduisent à l'habitation de ... Francoeur, ne laisse-t-il pas entendre qu'il y avait un espace libre entre ces deux terres? Mais la carte de Catalogne, de 1709, et l'aveu et dénombrement de 1723 (72) semblent situer la terre de feu Jean Leclerc-dit-Francoeur immédiatement au sud-ouest de celle de Jacques Chouinard, sans espace entre elles. Et la comme Chouinard et Leclerc entrèrent en procès, en 1705, au sujet des fossés d'égouttement (80), on pourrait croire que leurs terres étaient voisines.

L'acte de concession de la terre de Jean Leclerc-dit-Francoeur, vers 1697, n'a pas été retracé, il est vrai, mais nous savons, par l'aveu et dénombrement de 1723 que la terre de son fils (Joseph), qui lui succéda, était alors de 6 arpens de largeur. Nous savons aussi, par les actes de concession et par ce même aveu et dénombrement, que les terres étaient situées comme suit, du sud-ouest au nord-est, entre les (embouchures des) rivières Trois-Saumons et du Port-Joly:

Durand,	8 arpents
Leclerc-dit-Francoeur,	6 "
Jacques Chouinard	9 "
Total:	23 "

Cependant on compte environ 28 arpents (1 mille), en ligne droite, entre les embouchures de ces deux rivières. Il reste donc environ 5 arpents dans ce secteur, dont l'aveu et dénombrement de 1723 ne fait pas mention. Nous croyons qu'une réserve du seigneur se trouvait immédiatement au sud-ouest de la terre de Chouinard. Nous écrivons: réserve, mais on pourrait dire aussi bien: domaine, car il s'agissait comme nous allons le voir, de la tranche principale du dernier domaine seigneurial des de Gaspé (c'est-à-dire les 5/8 est du lot cadastral actuel No 321). N'est-ce pas cette réserve que Charles Aubert de la Chenaye voulut mentionner, en 1696, lorsqu'il concéda une terre à Jacques Soulard, située (à 19 arpents) au delà du domaine que le Seigneur se réserve, de même qu'en 1701, lorsqu'il reconcéda cette même terre à Charles Bélanger?

Charles Aubert de la Chenaye décéda en 1702, à peu près ruiné. Son fils Pierre Aubert de Gaspé (1676-1731) lui succéda, en 1709, mais ne s'occupa guère de sa seigneurie. Lorsque furent arpentées les terres du Port-Joly, en 1725, si Leclerc fils occupait plus que ce qui lui appartenait, Pierre Aubert de Gaspé dut tout simplement reprendre les 5 arpents de terre en question. Et, plus tard, Ignace-Philippe Aubert de Gaspé (1714-87), son fils, le premier des seigneurs du Port-Joly qui se fixa dans sa seigneurie - après la conquête, qui l'avait ruiné - aurait obtenu de Leclerc ou de ses représentants, la moitié nord-est des 6 arpents que ce dernier possédait en 1723. Dès lors le dernier domaine des de Gaspé (lot cadastral actuel No 321), situé entre le reste de la terre de Jean Leclerc-dit-Francoeur et l'ancienne terre de Jacques Chouinard, eut ses 8 arpents de largeur telle qu'indiquée au cadastre seigneurial (abrégé), de 1859, et au plan cadastral officiel de 1881. Pierre-Ignace Aubert de Gaspé (1758-1823) succéda à son père, comme cinquième seigneur du Port-Joly.

Son fils Philippe-(Joseph) Aubert de Gaspé (1786-1871) fut le dernier et le mieux connu des seigneurs du Port-Joly. L'auteur des *Anciens Canadiens* et des *Mémoires* n'a-t-il pas laissé entendre que son grand-père, c'est-à-dire: Ignace-Philippe Aubert de Gaspé (1714-87) "échangea l'ancien do-

maine, situé au centre de la seigneurie - le domaine réservé, de 12 arpents de front, en 1723 - pour le domaine actuel, afin de se rapprocher de son moulin de la rivière des Trois Saumons (17)? Et quand il acquit le (dernier) domaine des de Gaspé, en 1895, Moïse Leclerc ne disait-il pas qu'il retournait sur le bien des ancêtres (17)?

Jacques Chouinard-dit-Sanssoucy (1663-1721)

Le 27 octobre 1698 (gr. Chambalon), le seigneur Charles Aubert de la Chenaye concédait à "Jacques Chouinard dit Sansoucy, habitant de l'isle aux Oyes, une terre de 9 arpents de front, sur 50 de profondeur, au Port-Joly, bornée au Sud Ouest aux terres qui conduisent à l'habitation de Pierre (?) Francoeur et au Nord Est à la Petite Rivière de l'habitation de défunt Jean (?) Langlois (c'est-à-dire la petite rivière du Port-Joly), laquelle Rivière luy servira Seulement de Borne, la Propriété d'icelle Restant audit Seigneur (76)". Il s'agit évidemment ici de Noël Langlois-Traversy et de Jean Leclerc-dit-Francoeur.

Nous avons vu que Jacques Chouinard est mentionné avec les colons de Traversy, sur une liste, dressée en 1701, par le missionnaire de Bonsecours. Il n'habitait pourtant pas, encore régulièrement sa terre du Port-Joly, puisque son cinquième enfant, Pierre puiné (1702-90) naquit à l'île aux Oyes (Cf: acte de baptême, 1er mars 1702, au Cap Saint-Ignace).

Notre copie de la carte de Catalogne, de 1709, situe cette terre de *Chaignan* (sic) immédiatement au nord-est de celle de la *Ve le Clert*, et n'indique pas la petite rivière du Port-Joly, qui se jetait au fleuve au nord-est de la terre de Chouinard.

Jacques Chouinard mourut en 1721. En 1723 (72), les héritiers "Chouinas possèdent", entre le nommé Francoeur d. le Clert, au sud-ouest, et Pierre Jean père, au nord-est, 9 arpents de front, sur 50 de profondeur, chargés des mêmes cens et rentes (que les autres censitaires), avec maison, grange et étable, 46 arpents de terre labourable et 10 arpens de prairie".

(17) Cf: Gérard Ouellet, Ma paroisse (1946).

(72) Aveux et dénombremments, régime français, cahier 1, f. 121, conservés aux Archives de la province de Québec.

(à suivre)

Les "Compagnons"...

(suite de la page 6)

de la région auront le privilège d'applaudir le 10 avril prochain, au Collège de Sainte-ANNE.

Les Compagnons savent bien, cependant, qu'une large part de leur énorme succès revient à leur ami Molière. Car Molière signifie du rire, du rire et encore du rire! Il n'y a rien de plus vivant que Molière, il n'y a pas de style qui fuse plus dru que le sien. Qu'après trois cents ans on retourne toujours à lui, qu'on s'en remette encore à lui de la tâche de faire rire les gens, témoigne de sa constante actualité et de sa force comique. Qu'on n'oublie pas que c'est Molière mourant qui écrivit "Le Malade Imaginaire"! Quelle jeunesse pourtant dans cette satire des médecins, quel mordant. C'était un diable d'homme, décidément.

Personne ne voudra manquer cette soirée de rigolade en perspective et nous sommes sûrs que les spectateurs se presseront en foule afin de venir applaudir cette troupe remarquable, au COLLEGE de Sainte-ANNE, le 10 AVRIL, à 8h. 30, p. m.



Argan au milieu des Docteurs. Une des scènes les plus cocasses du "Malade Imaginaire" de Molière que Les Compagnons présenteront en la salle du Collège le 10 avril prochain, à 8.30hrs p.m.

Le lavage des lainages

Ce n'est pas tout de donner aux lainages tous les soins quotidiens, car il importe aussi qu'ils soient lavés, nettoyés, repassés ou pressés régulièrement. On le fera plus ou moins fréquemment, selon la qualité du lainage qu'on a en mains, sa finesse, sa couleur, son utilité.

Les lainages lavables demeureront beaux, si vous suivez quelques règles très simples:

Examiner le vêtement pour découvrir s'il est taché. Faire disparaître ces taches avec un bon produit.

Reprendre immédiatement les endroits troués, décousus, ou écorchés, afin qu'ils ne s'accroissent pas.

Tremper la laine dans l'eau savonnée aussi longtemps qu'il lui faudra pour être saturée par la mousse, mais pas plus.

L'eau du lavage comme celle du rinçage, doit être tiède, environ 90 à 100 degrés, jamais plus, c'est-à-dire plutôt fraîche pour les mains. Eviter l'eau chaude ainsi que les changements subis dans la température de l'eau, comme par exemple une eau chaude pour le lavage et froide pour le rinçage.

Utiliser un savon neutre ou un savon doux pour la laine, un savon qui produit beaucoup de mousse, et l'employer généreusement. Si deux savonnages sont requis, pour rendre la laine parfaitement nette, les donner.

Il est préférable de presser délicatement chaque pièce avec les mains, pour rincer, plutôt que de tordre fortement.

Si vos lainages peuvent se laver à la machine, ayez soin de ne pas en mettre beaucoup à la fois et de la faire fonctionner très lentement, et pas longtemps.

URGENT!

ATTENTION:

Il manque des parents à 700 petits délaissés temporairement hébergés à la Crèche Saint-Vincent-de-Paul numéro 690, Chemin Sainte-Foy, Québec

POUVEZ-VOUS REMPLACER LEURS PARENTS INCONNUS ?

Si vous projetez cette incomparable charité ce geste héroïque et sauveur comme première formalité faites venir et remplissez LE QUESTIONNAIRE DES PARENTS ADOPTIFS

Écrivez au-delà d'hui

Vous connaissez l'emblème de la vérité; un soleil derrière un nuage, avec la devise: "nuptia vincet, il triomphera des nuages".

Comme le corps du Christ s'était agrandi dans les tortures, la doctrine du Christ se développe et respandit dans les contestations.

Nouvelles de "chez nous.."

A l'Eglise.

Cette semaine, les ferblantiers ont terminé le revêtement métallique de la rampe du clocher. On y a posé du cuivre. Tout est donc prêt pour recevoir le "pont des cloches", lorsqu'il y en aura... des cloches.

A l'intérieur, les polisseuses électriques ont fait de la grosse besogne. La plancher du chœur, la ballustrade, les jubés sont maintenant prêts à recevoir le revêtement de prélat qui les attend, en beaux gros rouleaux.

Des menuisiers font des retouches aux bancs; ici, c'est une "patte" qui est restée dans l'ancienne église; là, une sculpture qui s'est "écartée", lors du dernier voyage. Là les planches de séparations... Aucune inquiétude à avoir, nous avons les menuisiers capables de tout faire oublier.

Les poseurs de tuiles sont au travail depuis une semaine et ils y vont rondement. Les plâtriers sont à faire les dernières retouches. Tous les escaliers de ciment durci sont en usage. Bref, les travaux à la truelle tirent à leur fin.

La charpente de l'autel central est faite: on attend la boiserie qui est préparée dans une usine de l'extérieur, par un contracteur.

Mgr Alphonse FORTIN, P. D.

Nous apprenons avec beaucoup de plaisir qu'il a plu à Sa Sainteté le Pape Pie XII de nommer M. le Chanoine Alphonse Fortin, supérieur du Collège de Ste-Anne, Prêlat domestique de Sa Sainteté.

M. le Chanoine Fortin a passé toute sa vie au Collège de Sainte-Anne, depuis qu'il y est entré comme écolier, au début de ce siècle à l'exception de deux années passées à Rome, de 1922 à 1924, années au cours desquelles il a obtenu le titre de Docteur en Théologie.

La carrière de Mgr Fortin est bien connue de tous nos lecteurs, et jamais distinction ecclésiastique ne pouvait être plus juste et mieux accueillie.

La Gazette des Campagnes offre à Mgr Fortin l'expression de son respect et ses félicitations les plus sincères. Sans compter que, par les encouragements fréquents qu'il lui a prodigués, et de toute façon, Mgr Fortin a hautement encouragé ses ouvriers à poursuivre leur oeuvre modeste mais onéreuse quand même.

Ad Multos Annos!

La Direction.

La Corporation des Agronomes

Lundi soir, le 27 mars, réunion de la corporation des Agronomes, sous la présidence de M. Henri Généreux.

Dès l'ouverture M. C.-A. Langlois fait la lecture du procès-verbal de la dernière séance.

Puis M. Généreux présente le conférencier d'honneur, M. Pierre Labrecque, agronome et directeur du Service d'Industrie Animale au Ministère de l'Agriculture de Québec.

M. Pierre Labrecque est originaire d'une famille d'agriculteurs, à St-Nérée de Bellechasse. Il a fait ses études classiques au Collège de Lévis, où il a obtenu son diplôme de B.A. Après quoi, il a fait ses études agronomiques à Ste-Anne, où il décrocha son parchemin B.S.A., en 1931. Incidemment, il y fut gagnant de la "Bourse des Filles de l'Empire" donnée à l'élève de 3e année se classant premier aux examens annuels.

M. Labrecque s'en fut étudier pendant deux ans à l'Iowa State College, où il obtint son M.Sc.; puis il entra au Service de l'Industrie Animale, en 1933, comme spécialiste en industrie chevaline. Il y a une dizaine d'années, il fut chargé du cours d'hippodogie à l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne. En 1946, il fut nommé directeur du Service de l'Industrie Animale, au Ministère de l'Agriculture de Québec. Il est commissaire de l'Exposition Provinciale de Québec, directeur de la Royal Winter Fair, de Toronto; membre de plusieurs comités nationaux d'élevage, il fut désigné comme représentant de l'élément canadien-français dans la "High Level Mission" qui a visité les Iles britanniques en 1949.

M. Labrecque décrit brièvement son voyage Ottawa, New-York, le Queen Elisabeth", Southampton, et Londres, d'où lui et ses six compagnons de voyage (tous triés sur le volet dans les principales provinces agricoles du Canada) rayonnèrent dans les Iles Britanniques, à l'exception de l'Irlande du Sud. M. Labrecque fait l'éloge de l'Anglais, travailleur, entreprenant, stoïque, et qui "se serrait la ceinture plutôt que de labourer un parc de fleurs ou une pelouse". Il ajoute que ce qui se passe à WhiteHall et Downing Street devrait nous être plus connu.

Puis, le conférencier commence à se défendre d'être un économiste, ce personnage qui part "sans savoir où il va, arrive sans savoir où il est, et s'en va sans savoir d'où il revient", pour tout de même entrer dans des détails assez fournis sur l'étendue territoriale et agricole des Iles Britanniques, du Canada et du Québec; il fait ensuite le rapport entre les populations humaines de chaque entité géographique et les territoires agricoles pour en arriver à situer le vrai problème britannique. Il rejoint en cela ce que le Dr Cabot nous avait révélé, (quoique sous un autre aspect), il y a quelques mois, preuve que M. Labrecque a fait de justes observations, et a pris des notes sensées.

Qu'il suffise de dire que sur un territoire de moins de 200,000 milles carrés, (le Canada dépasse 3,500,000 milles) il y a une population humaine de 50,000,000 (Canada, 13,000,000), sensiblement la même population bovine huit fois plus de moutons, environ le même nombre de porcs et de volailles, un peu moins de chevaux.

Quoique ne constituant que le tiers du territoire de la province de Québec, la G.-B. produit énormément plus. Rien que 7 p.c. de sa population totale, cependant, est engagé dans la production agricole, car on est dans la nécessité de pousser à son maximum la production industrielle d'exportation, afin de pouvoir obtenir (à même les profits réalisés) les denrées essentielles à l'alimentation humaine et à la production. La G.-B. est donc prise dans un rouage industriel dont elle ne peut sortir que par la victoire ou que par la faillite. On opte pour la victoire, actuellement. On est à se demander tout de même, si la population ouvrière n'y devient pas exigeante, car à plusieurs reprises la Mission canadienne a dû constater, (et faire remarquer également), que le coût de production des machineries que la G.-B. destinait à l'exportation est prohibitif et bien au-dessus du prix de vente des mêmes machines produites au Canada ou aux Etats-Unis. (On sait que ce point a été maintes et maintes fois signalé, par ailleurs, lors des entretiens commerciaux. La baisse de la monnaie anglaise a corrigé ce défaut, mais partiellement. Le problème demeure encore.)

Quant à l'éducation agricole scientifique ou autre, M. Labrecque rapporte plusieurs témoignages (canadiens et autres) où il est dit "qu'il n'y a pas d'endroit au monde où l'on y est mieux préparé que dans le Québec". Ailleurs, il cite un témoignage émanant d'une autorité internationale canadienne de l'Ouest à savoir que "les étudiants du Québec, outre leur intelligence, possèdent de plus leurs humanités classiques et qu'ils sont plus prêts que quiconque à s'engager dans les carrières scientifiques".

Après cette expression de confiance dans l'avenir de la science agricole de chez-nous, M. Labrecque rapporte que dans les différents pays qui composent le Royaume-Uni, on fait l'échange de professeurs, afin d'entretenir non seulement le feu sacré scientifique, mais aussi les bonnes relations entre divers groupements raciques, car il y a aussi de ces problèmes, là-bas.

Il explique le rouage scientifique, éducatif et de propagande agricole britanniques, (construit comme on en trouve déjà un semblable dans l'histoire contemporaine agricole du Québec), car on tend là-bas à une régionalisation très poussée non seulement de l'application des faits scientifiques mais même de la recherche scientifique elle-même. On pose quasi en principe que chaque professeur doit se livrer, concurremment à son enseignement, à des recherches qui éclairent non seulement son propre entêtement, mais le font pénétrer plus avant dans le coeur des questions à résoudre, entraînant aussi les étudiants.

Il y a évidemment une grande coordination entre les divers groupements de recherche, d'éducation scientifique et de propagande proprement dits. Et c'est ce qui fait le succès des plans à long terme d'amélioration et d'augmentation de la production agricole, qui est maintenant reconnue là-bas comme un besoin national urgent.

On ne fait la recherche que sur des sujets importants; on y évite la duplication des travaux; on y tend sans cesse à améliorer la situation présente; on dirige les efforts où jugés les plus nécessaires; on attire les jeunes vers les carrières agricoles; on y oriente les hommes là où ils peuvent rendre les meilleurs services; et on y entretient les relations avec les nations-soeurs du Commonwealth.

Le conférencier rappelle en quelques mots l'histoire des plus anciennes institutions agricoles, Cambridge, Oxford, Rhotamstead, où depuis 150 ans, en collaboration depuis avec les 13 facultés agricoles du pays, on fait de vraies recherches agricoles et où l'on pratique une science reconnue dans le monde entier.

Enfin, M. Labrecque dit quelques mots sur les principales politiques actuellement poursuivies en

G.-B. pour rendre la production agricole aussi efficace que possible et où l'on poursuit une admirable politique d'adaptation des plantes et du bétail au sol. En somme, sur une terre arable exigüe, on entreprend une production maxima et on mécanise le plus possible, (même à perte), en vue d'économiser la main-d'oeuvre pour les besoins industriels d'exportation.

Bref, on va de l'avant, et on y va les yeux rivés sur les besoins à combler. Pays à imiter (Note du chroniqueur).

Après des réponses brèves et adéquates à diverses questions, concernant l'agriculture en Grande-Bretagne, M. Labrecque répond à un désir général en disant quelques mots de son récent voyage dans l'Ouest, comme conférencier invité à la Réunion générale de l'Association des Eleveurs d'Animaux de race pure des provinces de l'Ouest, devant environ 800 personnes.

Il y loue la réception cordiale dont il a été l'objet tant chez les Canadiens de langue anglaise que chez les Canadiens de langue française; il y dit que la Province de Québec y jouit d'une excellente réputation dans bien des domaines, spécialement dans celui de l'hospitalité. Il fait la remarque que dans plusieurs points du pays, on sait y pratiquer cette politesse de gentilhomme à un degré éminent et que nous devrions avoir comme idéal de ne pas nous laisser dépasser — ce qui pourrait bien arriver, si nous n'y faisons pas attention —.

M. J.-R. Pelletier rappelle que M. Labrecque s'est signalé par plusieurs initiatives de grand style depuis qu'il est chef de l'Industrie Animale au Ministère de l'agriculture, entre autres, par l'organisation d'un centre d'insémination artificielle et la popularisation de cette méthode moderne qui devient de plus en plus populaire, et par une politique de rénovation de l'élevage du mouton dans la rovince. Il suggère qu'une troisième grande initiative pourrait bien être tentée dans le Bas-de-Québec: la création d'une société analogue à "la Société de Production Animale" du Cté des Deux Montagnes, qui a remporté un si grand succès, sous la direction des professeurs de l'I.A.O.

Il ajoute que M. Labrecque nous a représentés à maintes reprises dans des comités où il s'est mis en vedette; qu'il est un aviseur recherché, et en toute occasion, un conférencier concis et très goûté.

M. Pelletier ajoute un mot sur la culture à base d'herbages; et il termine en rappelant plusieurs anecdotes où l'hospitalité s'est montrée non seulement une vertu traditionnelle, mais aussi un placement extraordinairement heureux. Tout à ici-bas sa récompense.

L.G.F.

Les "Compagnons" nous visitent

Voici, pour tous, une bonne nouvelle! Les Compagnons, dont la réputation n'est plus à faire, viendront nous présenter, le 10 avril prochain, "Le Malade Imaginaire" de Molière. Signalons, en passant, que cette pièce leur a valu, tout dernièrement, le trophée français au Festival dramatique régional de l'ouest du Québec. M. Maxwell Wray, juge du Festival, a déclaré en parlant de cette organisation que c'était un travail de professionnels. Le R. P. Legault s'est vu décerner un trophée pour la meilleure mise en scène, tandis que Guy Hoffmann, qui interprète le rôle d'Argan, fut déclaré le meilleur acteur français et Yvette Thuot, rôle de Toinette, la meilleure actrice française. Renée David qui interprète le rôle d'Angélique a également décroché le deuxième prix d'interprétation pour ce rôle. C'est donc une oeuvre du grand siècle montée et interprétée de façon magistrale que les spectateurs (suite à la page 5)

J. C. DUBEAU

ASSURANCES - GENERALES

VIE — FEU — AUTOMOBILE
ACCIDENT — MALADIE — FIDELITE

Etc. - Etc.

Rue Poiré — Téléphone: 83

Sainte - ANNE - de - la - POCATIERE

FERNAND SIROIS, M.S.C., C.A.
GERARD RENAUD, M.S.C., C.A.

FERNAND SIROIS & CIE.
COMPTABLES AGRES

76, Rue St-PIERRE, QUEBEC. Tél: 5-7104